



## EDITO

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Pour commencer ce premier numéro de « phoq'on sache 2007 », le conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles une belle et bonne année, qu'elle vous apporte santé, bonheur, réussite et sérénité.

L'année 2006 fût une année très riche en évènements et en réussites. Nous l'avons vu lors de notre bilan de fin d'année, le « Rallye de la baie des phoques 2006 », notre activité « licencié » et « touristique », nos résultats en compétitions nationales et internationales, contribuent à renforcer notre dynamique et notre implication sur le plan social, culturel et sportif.

2007 va nous permettre de renforcer ce que nous avons commencé.

En effet, nous sommes presque parfaitement armés pour cela. Nous avons :

- ⇒ un site classé dans lequel notre activité évolue en parfaite symbiose,
- ⇒ une activité écologique, originale, attractive et accessible à tout public,
- ⇒ une activité encadrée par des moniteurs diplômés d'état et expérimentés,
- ⇒ des licenciés de plus en plus nombreux (nouveau record de licencié cette année 2007),
- ⇒ une activité touristique toujours en hausse (tourisme « vert », familial, sportif, groupe),
- ⇒ une politique de développement « maîtrisée »,
- ⇒ une équipe de bénévoles toujours motivée et disponible pour œuvrer à une réussite collective,
- ⇒ des athlètes de plus en plus nombreux, expérimentés et/ou jeunes, des féminines, des vétérans,
- ⇒ une activité club en pleine évolution par son assiduité tout au long de l'année et par ses formations,
- ⇒ des projets innovants portant sur notre matériel, sur l'activité en famille, le sport de nature et le sport pour tous,
- ⇒ une organisation interne appuyée par trois vrais professionnels.

Je n'oublie pas le bonheur que nous avons à nous retrouver, ni le professionnalisme et le plaisir que nous avons à communiquer et partager notre passion.

Il ne nous manque, pour que tout soit parfait, qu'une belle base nautique mettant en valeur notre site et l'activité que nous partageons. Ce projet sera assurément l'un des gros dossiers de l'année.

Il ne me reste qu'à vous remercier, vous ; bénévoles, licenciés, salariés, membres du conseil d'administration, et partenaires publiques et privés, pour votre soutien et votre générosité sans lesquels rien de tout cela, évidemment, ne serait possible. **Bonne année et bonne navigation !**

Laurent PRUVOT

## SOMMAIRE

PAGE 2 Actualités, calendrier  
PAGE 3 Retour sur..  
PAGE 4 Annuaire des marées

PAGE 5 et 6 Spécial compétiteurs  
PAGE 7 Nouvelles naturalistes  
PAGE 8 Immatriculation, annonces



# ACTUALITES

## Licence 2007 ...

Pensez à renouveler votre licence, vous n'êtes plus couvert, ni autorisé, pour la pratique de l'activité...

## Conseil d'administration ...

**Président** : Laurent PRUVOT

**Vice Président** : Pascal LAMY

**Trésorier** : Jean Michel COFFINIER

**Secrétaire** : Sébastien AZZOPARDI

### Membres :

Christian PETILLEON, Guillaume DEBEAURAIN, , Jean Louis HOLLEVILLE, Jean Claude LEPRETRE, Valérie CAUTILLON

## Commission tourisme ...

**Responsable** : Ludovic FERREIRA

assisté de Jean Michel COFFINIER et de Pascal LAMY

## Commission compétition ...

Présidée par Jean Louis HOLLEVILLE et Christian PETILLEON

## Prochain journal ...

Prévu pour Avril 2007. Si vous souhaitez faire paraître un article ou une annonce, contacter Suzy avant le 15 avril 2007

## Ecole de pagaie ...

Tous les samedis après midi de 14h00 à 17h00 - encadrement par Matthieu CORNU et/ou Ludovic FERREIRA

**Comme en 2006, le club organise un sélectif au championnat de France de merathon les 7 et 8 avril 2007, à Saint Valery.**

**Les bénévoles qui souhaitent apporter leur aide pour l'organisation et le jour J, sont invités à prendre contact avec Suzy.**

## CALENDRIER 2007



### Mars 2007

➤ 3 mars 2007 :

Tests de sélection pour les compétiteurs à Saint Valery

➤ 31 mars 2007 :

Coupe de France de vitesse de va'a à Cergy Ponthoise

### AVRIL 2007

➤ 7 et 8 avril 2007 :

Sélection au championnat de France de merathon à Saint Valery

➤ 14 au 22 avril 2007 :

Participation au festival de l'oiseau à Saint Valery sur Somme

➤ 21 et 22 avril 2007 :

Sélection au championnat de France de merathon à Lancieux

### MAI 2007

➤ Participation à la fête du nautisme au Crotoy

➤ 5/6 mai 2007 :

Coupe de France de vitesse de va'a à Toulon

➤ 20 mai 2007 :

Sélection au championnat de France de merathon à Berck

### JUIN 2007

➤ 2 et 3 juin 2007 :

Sélection au championnat de France de merathon à Gravelines

➤ 3/4 juin 2007 :

Coupe de France de vitesse de va'a à Nantes

### JUILLET 2007

➤ 28 juillet 2007 :

La Porquerollaise

### AOUT 2007

➤ 25 AU 28 Août 2007 :Championnat de France de merathon à Hardelot

# Retour sur...

la participation du club au téléthon de  
Quesnoy le Montant, le 9 décembre 2006,

**BRAVO** aux athlètes qui ont tenté de battre un record de distance sur machine à  
pagayer et réalisé les kilomètres suivants :

NOM/PRENOM	distance parcourue	TEMPS
PRUVOT Laurent	10 km	30 min 33
ROUSSEL Melissa	1 km	8 min 08
	1 km	6 min 49
DEBRAY Florian	1 km	5 min 52
	1 km	4 min 33
BAILLEUL Charles	1 km	8 min 03
	1 km	5 min 23
LAVIGNE Jeremy	1 km	4 min 57
	1 km	4 min 07
	1 km	4 min 18
	1 km	4 min
	1 km	3 min 20
DINGREMONT Pierre	100 m	26s
SUEUR Sarah	100 m	28s
HUMEL Bastien	100 m	30s
FOLENS Joel	1 km	5 min 55
TELLIER Thomas	3 km	12 min 40
TRANCART Gregory	269 m	2 min 6
DAMBREVILLE Arno	1 km	4 min 14
	1 km	4 min 26
DESGARDIN Clement	1 km	4 min 24
	1 km	4 min 40
	1 km	4 min 12
MARECHAL Franck	1 km	5 min 55
	1 km	5 min 34
CAUTILLON Valerie	1 km	6 min 10
	1 km	6 min 23
	1 km	4 min 57
RINGARD Delphine	1 km	6 min 33
BERLIOZ Sandrine	1 km	6 min 19
	1 km	5 min 34
RINGOT olivier	1 km	5 min 08
	1 km	4 min 20
BRETEZ Aurore	1 km	4 min 49
	1 km	4 min 20
GODEBERT Clement	300m	2 min 24
CORNU Matthieu	1 km	3 min 42
HOLLEVILLE JLouis	1 km	2 min 11
HOLLEVILLE David	1 km	3 min 08

**Soit 45 km 869 parcourus en 3h25'5 . Montant des dons collectés dans la  
commune de Quesnoy le Montant, toutes associations confondues : 2005.15€**

# ANNUAIRE DES MAREES...



## FEVRIER

Date	PLEINE MER matin			PLEINE MER soir			SOLEIL	
	Coef	Heure	Ht(m)	Coef	Heure	Ht(m)	Lever	Coucher
jeu 1	74	11 h 51	9,36				8 h 28	17 h 47
ven 2	79	0 h 15	9,43	82	12 h 33	9,64	8 h 27	17 h 48
sam 3	85	0 h 54	9,66	86	13 h 10	9,81	8 h 25	17 h 50
dim 4	87	1 h 29	9,78	87	13 h 44	9,87	8 h 24	17 h 52
lun 5	86	2 h 02	9,78	85	14 h 16	9,82	8 h 22	17 h 54
mar 6	83	2 h 33	9,70	80	14 h 46	9,67	8 h 21	17 h 55
mer 7	76	3 h 01	9,53	73	15 h 15	9,42	8 h 19	17 h 57
jeu 8	68	3 h 29	9,30	64	15 h 43	9,10	8 h 17	17 h 59
ven 9	58	3 h 58	8,99	53	16 h 14	8,69	8 h 16	18 h 00
sam 10	48	4 h 33	8,58	43	16 h 53	8,19	8 h 14	18 h 02
dim 11	37	5 h 19	8,07	33	17 h 50	7,66	8 h 12	18 h 04
lun 12	29	6 h 30	7,61	28	19 h 19	7,34	8 h 11	18 h 06
mar 13	30	8 h 07	7,52	34	20 h 57	7,56	8 h 09	18 h 07
mer 14	40	9 h 31	7,93	48	22 h 07	8,16	8 h 07	18 h 09
jeu 15	56	10 h 32	8,58	64	23 h 00	8,82	8 h 05	18 h 11
ven 16	73	11 h 21	9,24	81	23 h 47	9,42	8 h 04	18 h 13
sam 17				89	12 h 07	9,80	8 h 02	18 h 14
dim 18	96	0 h 31	9,91	101	12 h 50	10,21	8 h 00	18 h 16
lun 19	105	1 h 13	10,22	108	13 h 32	10,46	7 h 58	18 h 18
mar 20	110	1 h 54	10,37	110	14 h 13	10,51	7 h 56	18 h 20
mer 21	108	2 h 34	10,37	105	14 h 53	10,37	7 h 54	18 h 21
jeu 22	99	3 h 14	10,19	94	15 h 34	10,02	7 h 52	18 h 23
ven 23	86	3 h 54	9,83	78	16 h 16	9,48	7 h 50	18 h 25
sam 24	69	4 h 40	9,29	60	17 h 06	8,78	7 h 48	18 h 26
dim 25	51	5 h 37	8,60	43	18 h 15	8,06	7 h 46	18 h 28
lun 26	38	6 h 59	8,01	36	19 h 54	7,69	7 h 44	18 h 30
mar 27	38	8 h 40	7,92	42	21 h 28	7,96	7 h 42	18 h 31
mer 28	49	10 h 00	8,33	55	22 h 33	8,53	7 h 40	18 h 33

## MARS

Date	PLEINE MER matin			PLEINE MER soir			SOLEIL	
	Coef	Heure	Ht(m)	Coef	Heure	Ht(m)	Lever	Coucher
jeu 1	62	10 h 56	8,87	68	23 h 21	9,07	7 h 38	18 h 35
ven 2	74	11 h 40	9,33				7 h 36	18 h 36
sam 3	79	0 h 00	9,48	83	12 h 16	9,67	7 h 34	18 h 38
dim 4	86	0 h 34	9,73	88	12 h 49	9,87	7 h 32	18 h 40
lun 5	89	1 h 05	9,87	90	13 h 19	9,96	7 h 30	18 h 41
mar 6	89	1 h 34	9,90	88	13 h 48	9,94	7 h 28	18 h 43
mer 7	86	2 h 02	9,85	84	14 h 15	9,82	7 h 26	18 h 45
jeu 8	81	2 h 28	9,72	78	14 h 41	9,59	7 h 23	18 h 46
ven 9	74	2 h 54	9,50	69	15 h 06	9,27	7 h 21	18 h 48
sam 10	64	3 h 20	9,19	59	15 h 34	8,85	7 h 19	18 h 50
dim 11	53	3 h 50	8,75	47	16 h 09	8,32	7 h 17	18 h 51
lun 12	41	4 h 31	8,17	35	16 h 59	7,71	7 h 15	18 h 53
mar 13	29	5 h 37	7,56	26	18 h 30	7,22	7 h 13	18 h 55
mer 14	27	7 h 27	7,32	31	20 h 27	7,40	7 h 11	18 h 56
jeu 15	39	9 h 05	7,80	48	21 h 43	8,09	7 h 08	18 h 58
ven 16	58	10 h 08	8,57	67	22 h 37	8,87	7 h 06	18 h 59
sam 17	78	10 h 59	9,33	86	23 h 24	9,54	7 h 04	19 h 01
dim 18	95	11 h 44	9,94				7 h 02	19 h 03
lun 19	103	0 h 11	10,07	108	12 h 28	10,37	7 h 00	19 h 04
mar 20	112	0 h 50	10,39	115	13 h 10	10,59	6 h 58	19 h 06
mer 21	116	1 h 31	10,54	115	13 h 51	10,61	6 h 55	19 h 07
jeu 22	111	2 h 11	10,51	107	14 h 31	10,41	6 h 53	19 h 09
ven 23	100	2 h 51	10,28	93	15 h 11	9,98	6 h 51	19 h 11
sam 24	84	3 h 31	9,83	75	15 h 54	9,36	6 h 49	19 h 12
Changement d'heure (à 2h00 il sera 3h00) UT + 2								
dim 25	65	5 h 17	9,18	56	17 h 45	8,59	7 h 47	20 h 14
lun 26	46	6 h 16	8,39	39	18 h 57	7,84	7 h 44	20 h 15
mar 27	34	7 h 44	7,75	33	20 h 42	7,56	7 h 42	20 h 17
mer 28	36	9 h 28	7,74	42	22 h 13	7,93	7 h 40	20 h 19
jeu 29	48	10 h 44	8,22	55	23 h 13	8,52	7 h 38	20 h 20
ven 30	61	11 h 35	8,79	67	23 h 58	9,05	7 h 36	20 h 22
sam 31				72	12 h 15	9,25	7 h 33	20 h 23

## AVRIL

Date	PLEINE MER matin			PLEINE MER soir			SOLEIL	
	Coef	Heure	Ht(m)	Coef	Heure	Ht(m)	Lever	Coucher
dim 1	77	0 h 33	9,43	80	12 h 49	9,58	7 h 31	20 h 25
lun 2	83	1 h 05	9,67	85	13 h 20	9,77	7 h 29	20 h 26
mar 3	86	1 h 35	9,79	87	13 h 49	9,84	7 h 27	20 h 28
mer 4	86	2 h 04	9,83	86	14 h 17	9,82	7 h 25	20 h 30
jeu 5	85	2 h 31	9,80	83	14 h 45	9,72	7 h 23	20 h 31
ven 6	81	2 h 58	9,70	78	15 h 12	9,53	7 h 20	20 h 33
sam 7	74	3 h 25	9,50	70	15 h 40	9,24	7 h 18	20 h 34
dim 8	66	3 h 53	9,19	61	16 h 10	8,85	7 h 16	20 h 36
lun 9	55	4 h 25	8,76	49	16 h 46	8,35	7 h 14	20 h 38
mar 10	43	5 h 08	8,22	38	17 h 39	7,80	7 h 12	20 h 39
mer 11	33	6 h 14	7,68	31	19 h 06	7,40	7 h 10	20 h 41
jeu 12	32	7 h 56	7,50	36	20 h 52	7,58	7 h 08	20 h 42
ven 13	44	9 h 30	7,94	52	22 h 09	8,22	7 h 06	20 h 44
sam 14	62	10 h 35	8,66	70	23 h 05	8,95	7 h 04	20 h 45
dim 15	80	11 h 28	9,37	88	23 h 53	9,59	7 h 01	20 h 47
lun 16				96	12 h 15	9,93	6 h 59	20 h 49
mar 17	102	0 h 39	10,08	107	13 h 00	10,29	6 h 57	20 h 50
mer 18	110	1 h 23	10,36	112	13 h 44	10,45	6 h 55	20 h 52
jeu 19	112	2 h 06	10,48	110	14 h 28	10,41	6 h 53	20 h 53
ven 20	106	2 h 48	10,41	102	15 h 10	10,18	6 h 51	20 h 55
sam 21	95	3 h 30	10,14	88	15 h 53	9,76	6 h 49	20 h 57
dim 22	79	4 h 14	9,67	71	16 h 39	9,18	6 h 47	20 h 58
lun 23	62	5 h 02	9,02	54	17 h 32	8,51	6 h 45	21 h 00
mar 24	46	6 h 01	8,32	41	18 h 41	7,93	6 h 43	21 h 01
mer 25	37	7 h 22	7,80	36	20 h 11	7,70	6 h 42	21 h 03
jeu 26	38	8 h 53	7,76	42	21 h 33	7,95	6 h 40	21 h 04
ven 27	47	10 h 04	8,11	52	22 h 32	8,40	6 h 38	21 h 06
sam 28	57	10 h 56	8,57	61	23 h 17	8,84	6 h 36	21 h 07
dim 29	66	11 h 37	8,97	69	23 h 57	9,17	6 h 34	21 h 09
lun 30				72	12 h 13	9,26	6 h 32	21 h 11

# SPECIAL COMPETITEURS

## MODIFICATIONS DU REGLEMENT POUR LES COMPETITIONS 2007 :

### © Numérotation des embarcations :

A partir du 1/01/07, immatriculation auprès des affaires maritimes et numérotation auprès de la FFCK obligatoires pour circuler au delà des 300m des côtes. **VOIR PAGE 8**

### © Autorisation des cales pieds :

Utilisation de cales pieds pour les pirogues, autorisée

### © Leash obligatoire :

Pour toutes les embarcations sit on top (K1, K2 et V1) le leash est imposé pour permettre au compétiteur de rester à coté de son bateau en cas de dessalage

### © Quota de sélection :

Pour être sélectionné au championnat de France, les compétiteurs doivent se qualifier par 2 courses, au moins, parmi les sélectives et devront effectuer une performance à moins de 125% du temps du premier de la catégorie. Pour les équipages, le nombre de qualification est identique aux règles de l'an dernier

## Décisions prises pour 2007 :

- qualification à 125% du premier de la catégorie
- autorisation des cale pieds pour toutes les pirogues
- pas d'ouverture de nouvelle catégorie en V1H
- pas de safran ni de dérive pour les V1 en 2007

## Décisions prises pour 2008 :

- autorisation du safran en V1
- pour les dames autorisation du safran en 2008 en une seule catégorie : V1 avec safran et sans safran
- allègement de la masse minimale des V6 - passe de 150kg à 130kg

## Programme prévisionnel du championnat de France 2007:

### *Vendredi 24 Août 2007 :*

9h30 briefing  
10h30 K1DC / K1 HC  
11h45 briefing  
13h05 K1DJ / K1DS / K1DV / K1HJ  
14h45 briefing  
16h00 V6H  
16h15 K1HS / K1 HV  
19h30 remise des prix

### *Samedi 25 Août 2007 :*

9h00 briefing  
10h15 équipages jeunes K2 et V6  
10h20 V1D  
12h45 briefing  
14h00 K2H / K2M 14h45 briefing  
14h05 V1H  
18h30 remise des prix

# SPECIAL COMPETITEURS



- une demande à été faite auprès des constructeurs pour imposer des bosses (pour remorquage )sur les V1 à partir de 2009. Une dérogation restera en vigueur pour les V1 construites avant 2008.
- Le problème reste posé pour la création de catégories pour les hommes :
  - ↪ une catégorie V1 homme safran et une autre V1 homme sans safran
  - ↪ ou 2 catégories avec safran autorisé en vétéran et en sénior

## LA COUPE DE France DE VA'A VITESSE

La coupe de France est proposée pour 2007 avec un circuit de 3 compétitions va'a vitesse :

- ↪ 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2007 : CERGY PONTHOISE
- ↪ 5 et 6 mai 2007 : TOULON
- ↪ 3 juin 2007 : NANTES

5 embarcations minimales pour le classement national, 3va'a engagés au minimum sur une manche.

### Catégories ouvertes en 2007 :

V6D, V6H, V6 jeunes (- 21 ans) sur 1500m et 500m  
V1HS, V1HV, V1D, V1J&C sur 500m  
V12 en démonstration sans classement

Les courses se feront par série avec finales des gagnants et des perdants, pour obtenir un classement de toutes les embarcations.

Le classement sera effectué sur les 2 meilleurs manches avec un point donné au premier, deux au deuxième et ainsi de suite.

Les dessalés et abandons prendront un point de plus que le dernier classé et les absents deux points de plus que le dernier.

Les poduims de Coupe de France de va'a vitesse seront récompensés lors du championnat de France de merathon.

# Quelques nouvelles naturalistes de la Baie de Somme...



La pratique du kayak en Baie de Somme nous permet d'évoluer dans un espace encore remarquablement sauvegardé et aux paysages harmonieux. Cet espace, nous savons qu'il nous faut le partager avec d'autres usagers (amateurs de sports de voile, pêcheurs, chasseurs, promeneurs ...) mais aussi avec d'autres utilisateurs, pouvant faire valoir un droit d'antériorité sur le site : je pense à toute la faune qui est accueillie par la baie ! Pour que nous puissions mieux cohabiter avec cette faune, il est important d'en connaître les exigences et la vulnérabilité.

Si, jusqu'à preuve du contraire, les petits animaux qui vivent dans le sédiment (petits vers, petits crustacés, mollusques divers ...) ne sont pas susceptibles d'être dérangés par les activités nautiques, il en est d'autres qui potentiellement peuvent être perturbées par nos diverses pratiques de loisirs. Et c'est en particulier le cas des oiseaux d'eau et des phoques. Mais, comme l'exemple du développement de la colonie de Phoques veaux marins et gris le montre (jusqu'à 165 veaux marins ont été comptés le 18 août 2006, et 32 phoques gris le 5 août ; source : Picardie Nature), tout est question de modalités. Nous y reviendrons, si possible, dans un prochain article.

Dans l'immédiat, voici quelques nouvelles, très partielles par la force des choses, de la fréquentation ornithologique de la baie.

L'automne a été marqué par une abondance tardive particulièrement des Sternes pierregarins et surtout caugeks (plus grande avec son bec noire à pointe jaune). Celles-ci ont en effet fréquenté la baie par centaines au mois d'octobre alors qu'elles commencent d'ordinaire à se faire rare à cette saison. Les Oies cendrées ne sont passées, semble-t-il, qu'en petit nombre entre octobre et décembre tandis que le passage des rapaces et des passereaux qui traversent la baie chaque automne par centaines de milliers (sans que grand nombre n'en ait conscience) a été plus modeste que d'autres années.



sterne pierregarin

Y aurait-il un lien entre ces phénomènes d'abondance tardive, de flux réduits ... ? Avec les changements climatiques en cours en particulier ? C'est bien possible, sinon probable, et la poursuite des suivis nous le montrera. En revanche, les effectifs des espèces hivernant traditionnellement en nombre dans notre baie (Courlis cendrés, Huîtriers pies, Bécasseaux variables, Tadornes de Belon, Canards pilets pour n'en citer que quelques unes) ont été assez habituels.

En cette dernière décade de janvier, la Bernache cravant (qui ne fait que de modestes haltes migratoires en Baie de Somme) a commencé son retour vers ses zones de reproduction nordiques (Spitzberg, etc.). Avec une avance considérable sur son calendrier habituel. Elle va



tadorne de belon

être suivie très prochainement par une multitude d'autres espèces, des Canards aux Limicoles (petits échassiers) en passant par les passereaux qui vont se succéder pendant des mois jusqu'aux premiers jours de juin, tandis que les espèces qui nichent sur notre littoral auront commencé à s'y établir, voir à y élever leurs jeunes. Parmi elles, le Tadorne de Belon fera l'objet d'un « zoom » particulier dans une prochaine lettre d'information, tant la Baie de

Somme est importante pour cette espèce richement colorée et originale par bien des aspects.

**Thierry RIGAUX** th.rigaux@wanadoo.fr

# NOUVELLE REGLEMENTATION : IMMATRICULATION DES KAYAKS/VA'A

Conformément à l'arrêté du 30/09/04 relatif à la sécurité des navires et à partir du 01/01/2007, seules les embarcations immatriculées auprès de la Direction Départementale des Affaires Maritimes (D.D.A.M.), seront autorisées à naviguer au-delà de la bande des 300 mètres et jusqu'à 2 ou 5 milles d'un abri, en fonction du matériel d'armement de l'embarcation. Au-delà de cette date, toute embarcation non immatriculée sera considérée comme engin de plage et limitée à une navigation dans la bande des 300 mètres.

## **PROCEDURE A SUIVRE**

### 1/L'identification

Toute embarcation doit être identifiée avec le **numéro d'identification H.I.N** (Hull Identification Number) conforme à la norme ISO 10087 qui peut être délivré :

- soit par le constructeur professionnel
- soit par la F.F.C.K.
- soit par les Affaires Maritimes pour ceux dont le propriétaire envisage de demander leur immatriculation en produisant une attestation sur l'honneur.

### 2/L'approbation

Toute embarcation doit être approuvée par la production d'une attestation de conformité selon l'une des trois possibilités suivantes :

- Attestation sur l'honneur du propriétaire
- Attestation du constructeur professionnel :
- Attestation de la F.F.C.K (lors des sessions d'homologation)

### 3/L'immatriculation

Envoyer votre demande auprès des affaires maritimes de Boulogne avec votre fiche d'identification, la copie de la facture ou attestation de propriété, la décision d'approbation, le nom donné à l'embarcation, une enveloppe suffisamment affranchie pour le retour des documents

**RETROUVEZ LA PROCEDURE COMPLETE ET DETAILLEE SUR LE SITE INTERNET DU CLUB PAGE :**

<http://www.baiedesphoques.org/adherents/adherent.htm>

### ADRESSES UTILES :

FFCK - Hélène BOURDON, Assistante Sport de Compétition

87 quai de la marne 94344 JOINVILLE LE PONT CEDEX Tel 01.45.11.08.58

AFFAIRES MARITIMES DE BOULOGNE - Service Plaisance, BP629, 62321 BOULOGNE SUR MER . Madame PICOT tel 03.21.30.87.02

**Les embarcations du club sont en cours d'immatriculation. Dans l'attente il est interdit de naviguer au delà de la bande des 300 mètres des côtes avec le matériel du club.**

## **JOURNAL DE LA BAIE DES PHOQUES N°9 de JANVIER 2007**

Distribution gratuite, interdit à la vente

**Publication** du club de kayak de mer et de va'a de la baie des phoques, 23 rue de la ferté  
80230 ST VALERY SUR SOMME

**Directeur de publication :** Laurent PRUVOT  
**Coordination, mise en page :** Suzy MONCOND HUY  
**Ont participé à cette édition :** Thierry RIGAUX